

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 94.897.546, un actif net de D : 94.213.693 et un bénéfice de la période de D : 1.015.422.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 81,80% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 18,19% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de la période, 5,41% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 13,73% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal dont un montant de D : 50.000 a été constaté durant la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2020.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>77 621 988</u>	<u>106 110 790</u>	<u>88 913 816</u>
Obligations et valeurs assimilées		72 525 489	100 039 227	83 784 855
Titres OPCVM		5 096 499	6 071 563	5 128 961
Placements monétaires et disponibilités		<u>17 262 325</u>	<u>5 012 392</u>	<u>9 467 384</u>
Placements monétaires	5	13 029 097	2 410 404	2 463 243
Disponibilités		4 233 228	2 601 988	7 004 141
Créances d'exploitation	6	<u>13 233</u>	<u>222 792</u>	<u>444 224</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>94 897 546</u></u>	<u><u>111 345 974</u></u>	<u><u>98 825 424</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	219 835	278 157	259 314
Autres créditeurs divers	8	464 018	9 858	9 354
TOTAL PASSIF		<u><u>683 853</u></u>	<u><u>288 015</u></u>	<u><u>268 668</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	91 419 908	107 557 132	94 534 142
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		106	32	27
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 793 679	3 500 795	4 022 587
ACTIF NET		<u><u>94 213 693</u></u>	<u><u>111 057 959</u></u>	<u><u>98 556 756</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>94 897 546</u></u>	<u><u>111 345 974</u></u>	<u><u>98 825 424</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	972 219	3 233 512	1 486 596	4 850 345	6 189 335
Revenus des obligations et valeurs assimilées		972 219	3 090 079	1 486 596	4 641 496	5 980 486
Revenus des titres OPCVM		-	143 433	-	208 849	208 849
Revenus des placements monétaires	11	11 107	98 533	72 431	893 921	961 749
Revenus des prises en pension		243 424	372 846	-	27 505	27 505
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 226 750	3 704 891	1 559 027	5 771 771	7 178 589
Intérêts des mises en pensions		-	-	-	(2 667)	(2 667)
Charges de gestion des placements	12	(220 433)	(671 051)	(278 757)	(996 989)	(1 256 904)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 006 317	3 033 840	1 280 270	4 772 115	5 919 018
Autres charges	13	(26 613)	(79 466)	(31 305)	(112 270)	(141 784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		979 704	2 954 374	1 248 965	4 659 845	5 777 234
Régularisation du résultat d'exploitation		(177 529)	(160 695)	(512 381)	(1 159 050)	(1 754 647)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		802 175	2 793 679	736 584	3 500 795	4 022 587
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		177 529	160 695	512 381	1 159 050	1 754 647
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		67 745	44 504	98 679	266 041	352 051
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(32 027)	(33 315)	5 570	(149 602)	(138 274)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 015 422	2 965 563	1 353 214	4 776 284	5 991 011

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2019</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2019</i>	<i>Année 2019</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 015 422	2 965 563	1 353 214	4 776 284	5 991 011
Résultat d'exploitation	979 704	2 954 374	1 248 965	4 659 845	5 777 234
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	67 745	44 504	98 679	266 041	352 051
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(32 027)	(33 315)	5 570	(149 602)	(138 274)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(3 796 848)	-	(4 313 026)	(4 313 026)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(6 690 289)	(3 511 778)	(17 529 219)	(67 165 208)	(80 881 138)
Souscriptions					
- Capital	38 897 963	145 916 252	51 750 012	196 608 199	270 563 548
- Régularisation des sommes non distribuables	(8 685)	28 804	16 415	61 368	154 322
- Régularisation des sommes distribuables	961 073	5 387 322	1 392 884	6 944 785	9 751 211
Rachats					
- Capital	(45 411 958)	(149 041 469)	(68 756 887)	(259 712 127)	(346 762 871)
- Régularisation des sommes non distribuables	9 927	(29 010)	(26 374)	(92 051)	(209 938)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 138 609)	(5 773 677)	(1 905 269)	(10 975 382)	(14 377 410)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 674 867)	(4 343 063)	(16 176 005)	(66 701 950)	(79 203 153)
ACTIF NET					
En début de période	99 888 560	98 556 756	127 233 964	177 759 909	177 759 909
En fin de période	94 213 693	94 213 693	111 057 959	111 057 959	98 556 756
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	963 399	930 059	1 226 712	1 680 991	1 680 991
En fin de période	899 312	899 312	1 059 112	1 059 112	930 059
VALEUR LIQUIDATIVE	104,762	104,762	104,860	104,860	105,968
TAUX DE RENDEMENT	1,04%	2,94%	1,10%	3,20%	4,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1^{er} janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements..

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30Septembre2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 77.621.988 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		70 616 197	72 525 489	76,98%
Obligation de sociétés		33 187 633	34 031 622	36,12%
AB SUB 2008-01 A	20 000	399 860	407 444	0,43%
AB SUB 2008-01 A	15 000	299 895	305 583	0,32%
AB SUB 2008-01 B	20 000	800 000	816 318	0,87%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	266 420	266 452	0,28%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	799 435	799 577	0,85%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	798 990	799 132	0,85%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 665 139	2 678 958	2,84%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	333 142	334 869	0,36%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	250 000	250 160	0,27%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	250 000	250 220	0,27%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	70 000	70 134	0,07%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	170 000	170 326	0,18%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	40 000	40 106	0,04%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	800 000	840 765	0,89%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	400 000	420 384	0,45%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	200 000	204 996	0,22%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	199 996	204 992	0,22%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	562 500	575 316	0,61%
ATB SUB 2009 B1	5 000	200 000	203 348	0,22%
ATB SUB 2009 B2	10 000	599 905	610 305	0,65%
ATL 2013-2 TF 7.2%	20 000	400 000	420 208	0,45%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	100 000	105 052	0,11%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	100 000	105 052	0,11%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	102 176	0,11%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	102 176	0,11%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	100 000	103 592	0,11%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	100 000	103 592	0,11%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	300 000	311 128	0,33%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	300 000	311 128	0,33%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	200 000	206 620	0,22%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	100 000	103 310	0,11%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	400 000	413 676	0,44%

ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	200 000	206 838	0,22%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	300 000	310 716	0,33%
ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	500 000	518 556	0,55%
ATL SUB 2017 TF 7.9%	15 000	1 500 000	1 590 912	1,69%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.35%C	3 500	70 000	71 330	0,08%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	100 000	104 756	0,11%
ATTIJ LEAS 2015-2 A 7.7%	2 000	40 000	41 891	0,04%
ATTIJ LEAS 2016/1 C A 7.5%	2 500	50 000	50 568	0,05%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	150 000	151 758	0,16%
ATTIJ BANK SUB 2015 A 7.4%	4 000	80 000	84 362	0,09%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	280 000	285 583	0,30%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	800 000	815 952	0,87%
BH SUB 2016/1 TF 7.4%	15 000	300 056	307 256	0,33%
BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 028 760	1,09%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	800 000	816 608	0,87%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	825 000	826 478	0,88%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	360 000	371 558	0,39%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 200 000	1 238 528	1,31%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	300 000	309 632	0,33%
CIL 2013/1 TF 7.25%	5 000	100 000	104 756	0,11%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	50 000	52 378	0,06%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	50 000	52 378	0,06%
CIL 2015/2 TF 7.65%	4 000	80 000	84 509	0,09%
CIL 2016/1 TF 7.50%	7 000	140 000	143 175	0,15%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	160 000	166 006	0,18%
CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	120 000	124 505	0,13%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	120 000	121 920	0,13%
HL 2013/2 TF 7.35%	20 000	400 000	413 888	0,44%
HL 2014/1 7.8% B TF	5 000	200 000	211 492	0,22%
HL 2014/1 CAT B 7.8%	15 000	600 000	634 476	0,67%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	4 000	4 106	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	40 000	41 606	0,04%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	200 000	202 784	0,22%
HL 2017-2 7.85% B TF	5 000	400 000	405 712	0,43%
HL 2017-2 7.85% B TF	15 000	1 200 000	1 217 136	1,29%
HL 2017-2 7.85% B TF	7 000	560 000	567 997	0,60%
HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	120 000	121 714	0,13%
HL 2017-3 8% A TF	2 500	150 000	156 532	0,17%
HL 2017-3 8% A TF	326	19 038	19 979	0,02%
HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	250 000	261 226	0,28%
HL SUB 2015/1 CAT A 7.72%	2 500	50 000	52 624	0,06%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	150 000	158 076	0,17%
HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	1 000 000	1 023 472	1,09%

HL 2020-2 TF 10.6%	5 000	500 000	501 859	0,53%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	600 000	609 600	0,65%
STB 2008/2	40 000	1 250 000	1 290 128	1,37%
TL 2013/1 TF 7.25%	6 000	120 000	126 941	0,13%
TL 2013/1 TF 7.25%	4 000	80 000	84 627	0,09%
TL 2013-2 TF 7.6%	10 000	200 000	207 944	0,22%
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	400 000	409 568	0,43%
TL 2015-2 CAT A TF 7.50%	5 000	100 000	103 468	0,11%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	300 000	310 752	0,33%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	100 000	103 564	0,11%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	200 000	207 364	0,22%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	825 000	829 104	0,88%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	809 257	844 533	0,90%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	1 000	20 000	20 714	0,02%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	100 000	103 568	0,11%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	100 000	103 568	0,11%
UNIFACTOR 2015 TV TMM+2.5%	3 000	60 000	62 736	0,07%
Emprunts national		500 000	507 168	0,54%
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	500 000	507 168	0,54%
Bons du trésor assimilables		36 928 564	37 986 699	40,32%
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 608 243	5,95%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 910 483	22 884 875	24,29%
BTA 5.5% OCTOBRE 2020	2 500	2 465 300	2 605 357	2,77%
BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 910 800	1 993 642	2,12%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 698 500	4 894 582	5,20%
Titres OPCVM		4 953 575	5 096 499	5,41%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	19 875	2 064 154	2 059 169	2,19%
FINA O SICAV	489	50 051	55 344	0,06%
GO SICAV	2 923	300 087	343 192	0,36%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	143 321	0,15%
SANADETT SICAV	1 297	142 315	140 206	0,15%
UGFS BONDS FUNDS	94 151	974 281	1 076 429	1,14%
FIDELITY SICAV PLUS	11 150	1 278 082	1 278 838	1,36%
TOTAL		75 569 772	77 621 988	82,39%
Pourcentage par rapport au total actifs				81,80%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 13.029.097 se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		13 020 845	13 029 097	13,83%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 01/10/2020 (au taux de 6%)	8 jours	1 250 110	1 251 777	1,33%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 01/10/2020 (au taux de 6%)	7 jours	1 050 327	1 051 552	1,12%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 05/10/2020 (au taux de 6%)	7 jours	10 720 408	10 725 768	11,38%
TOTAL		13 020 845	13 029 097	13,83%
Pourcentage par rapport au total des actifs				13,73%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 13.233, contre un solde de D : 222.792, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	2 274	6 746	5 336
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	5 433	10 520	13 200
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	220 162
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	-	200 000	200 000
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	13 233	222 792	444 224

(*)

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation, à hauteur de 50 KDT a été constatée durant le troisième trimestre 2020 et de 50 KDT et 100 KDT durant, respectivement, le premier et le deuxième trimestre de la même année.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à D : 219.835, contre D : 278.157, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	219 835	278 157	259 314
Total	<u>219 835</u>	<u>278 157</u>	<u>259 314</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 464.018, contre D : 9.858, au 30/09/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	7 854	9 858	9 354
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	456 164	-	-
Total	<u>464 018</u>	<u>9 858</u>	<u>9 354</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier septembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	94 534 142
Nombre de titres	930 059
Nombre d'actionnaires	2 099

Souscriptions réalisées

Montant	145 916 252
Nombre de titres émis	1 435 576
Nombre d'actionnaires nouveaux	186

Rachats effectués

Montant	(149 041 469)
Nombre de titres rachetés	(1 466 323)
Nombre d'actionnaires sortants	(293)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	44 504
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(33 315)
Régularisation des sommes non distribuables	(206)

Capital au 30-09-2020

Montant	91 419 908
Nombre de titres	899 312
Nombre d'actionnaires	1 992

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2020 à D : 972.219, contre D : 1.486.596 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>488 228</u>	<u>1 720 881</u>	<u>1 064 964</u>	<u>3 326 528</u>	<u>4 214 797</u>
- Intérêts	488 228	1 720 881	1 064 964	3 326 528	4 214 797
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>483 991</u>	<u>1 369 198</u>	<u>421 632</u>	<u>1 314 968</u>	<u>1 765 689</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national	483 991	1 369 198	421 632	1 314 968	1 765 689
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	<u>143 433</u>	-	<u>208 849</u>	<u>208 849</u>
- Dividendes	-	143 433	-	208 849	208 849
TOTAL	972 219	3 233 512	1 486 596	4 850 345	6 189 335

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2020 à D : 11.107, contre D : 72.431 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	-	14 922	14 922
Intérêts des comptes à terme	-	-	-	670 127	670 127
Intérêts des dépôts à vue	11 107	36 089	14 859	59 772	74 761
Intérêts des certificats de dépôt	-	62 444	57 572	149 100	201 939
TOTAL	11 107	98 533	72 431	893 921	961 749

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 220.433, contre D : 278.757 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019, et se détaille ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Rémunération de gestionnaire	220 433	671 051	278 757	996 989	1 256 904
TOTAL	220 433	671 051	278 757	996 989	1 256 904

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 26.613, contre D : 31.305, pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Redevance du CMF	24 699	75 188	31 233	111 707	140 829
Services bancaires et assimilés	1 914	4 068	72	563	955
Autres	-	210	-	-	-
TOTAL	26 613	79 466	31 305	112 270	141 784

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.